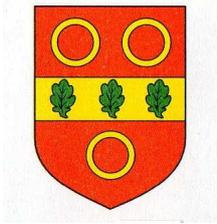


# LA FEUILLE DE CHÊNE

## RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



---

### Le billet du Syndic

Voilà bientôt six mois que la nouvelle législature a débuté. Chacun, au sein du collège municipal, a maintenant pu se faire une idée assez précise de ses dicastères et mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend. Le nouvel amalgame s'est rapidement mis en place et je crois pouvoir dire que l'ambiance est bonne, et que la cohabitation fonctionne bien.

La cohabitation : voilà bien un élément essentiel au bon déroulement de la vie dans nos villages. Prenez par exemple le plan directeur cantonal, visant à densifier les zones d'habitation : alors que toute personne, toute famille idéalise une maison à la campagne, entourée de verdure, d'arbres et d'arbustes, il s'agira dorénavant de composer avec des voisins tout proches, aux habitudes différentes, ayant d'autres priorités, d'autres horaires, d'autres limites...

Les nouveaux arrivants ont peut-être aussi tendance à imaginer la campagne sans nuisances, sans bruits, sans circulation...

Là aussi, pour une bonne cohabitation, chacun est censé respecter ce qui est déjà en place et bien vivant, sachant que bruit, trafic, odeurs... font partie du jeu.

A nous aussi, générateurs de nuisances, de faire notre possible pour les réduire autant que possible, afin de favoriser un bon accueil et une bonne intégration.

*Il est agréable de constater que dans notre village, cela se passe relativement bien.*

*L'intégration et la cohabitation entre jeunes et moins jeunes, entre gens de Rueyres, de Fey et d'ailleurs fonctionnent également très bien au sein du chœur mixte. Ce dernier a d'ailleurs fêté son 50<sup>ème</sup> anniversaire le 12 novembre dernier.*

*La fête fut simple et modeste, mais belle : un concert agrémenté par l'Aurore de Chapelle-sur-Moudon, le chœur d'hommes de Grandcour et la Voix des Chênes, suivi d'un magnifique buffet concocté par M. Henrioud et son équipe. Chacun est reparti chez soi l'estomac comblé et l'esprit rempli de chants et de bons souvenirs.*

*Chants et bons souvenirs, ceci nous mène tout droit à Noël !*

*Voilà plus d'un mois que les commerces sont décorés et illuminés pour nous le rappeler. Ces moments particuliers, généralement adorés par les enfants, peuvent souvent être assortis de beaucoup de craintes, d'angoisses et de solitude. C'est donc aussi l'occasion d'avoir une pensée pour celles et ceux qui sont dans la difficulté et la souffrance.*

*Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de la municipalité et de toute l'administration, un joyeux Noël et une excellente année 2012.*

Stéphane Jordan

## **Finances**

L'arrêté d'imposition a été reconduit tel quel pour l'année 2012. Seule une bascule de 2 points d'impôt canton-commune a été opérée, mais elle n'induit aucun changement pour le contribuable.

Ces deux points d'impôt redonnés aux communes sont destinés au financement de la police. Néanmoins, ce supplément encaissé ne suffira malheureusement pas à couvrir le montant réellement facturé.

## **PCI**

Dès le 01.01.2012, les contributions de remplacement des abris PC seront désormais encaissés directement par le canton.

L'avenir des fonds alimentés jusqu'ici par ces contributions est incertain. Une plateforme réunissant le canton, l'UCV et l'AdCV a été créée afin d'en discuter.

## **Police**

La municipalité a reçu quelques plaintes concernant les crottes de chien.

Si l'on peut tout à fait comprendre que les chiens puissent courir et se dépenser en pleine campagne, il est vrai qu'il est moins agréable de retrouver des déjections sur les pelouses et les jardins privés.

Là aussi, il en va d'une bonne cohabitation.

Stéphane Jordan

## **Gérance des bâtiments**

### **« Le Casino »**

Notre salle communale est terminée et les problèmes liés à l'acoustique sont résolus. La

facture finale de Frs. 1'607'000.- correspond au devis initial pour cette rénovation.

Nos remerciements vont à l'entreprise Chevalier pour leur travail exemplaire ainsi que pour le banc qu'ils nous ont offert, qui orne désormais la terrasse du Casino.

Nous souhaitons que ce bâtiment vive de beaux jours de fête et, pourquoi pas, voir se créer une « amicale du four à pain » pour animer de temps en temps le village.

### **« Le Battoir »**

Comme annoncé lors du dernier Conseil, les couenneaux qui habillaient l'intérieur de la Coma étaient infestés de vermine, qui a, par la suite, endommagé l'armature bois de tout le local. Plusieurs pièces ont dû être remplacées et un traitement a été effectué sur la charpente. Avec l'aide de la Jeunesse de Rueyres-Oppens, l'intérieur a été rhabillé de panneaux OSB. Mille mercis à ces jeunes très motivés.

Pour continuer sur la lancée des travaux, nous avons créé une place « en dur » devant le bâtiment.



## **Eaux claires**

Nos fontaines souffrent d'un manque d'eau. Elles sont alimentées par des sources provenant de la commune de Bercher, derrière l'entreprise FENACO.

Cet été, une nouvelle source a été mise à jour lors de travaux sur une parcelle proche de nos sources. La quantité d'eau a été jugée suffisamment importante pour que nous décidions

de l'acheminer dans notre chambre de collecte afin d'augmenter le débit de nos fontaines. Les travaux sont en cours.



Pietro Ricci

## **Social**

### **EFAJE – accueil familial de jour**

L'accueil familial de jour est la prise en charge d'enfants par toute personne qui les accueille dans son foyer à la journée.

La loi de 2006 sur l'accueil de jour des enfants exige que les personnes qui exercent cette activité contre rémunération soient autorisées et affiliées à une structure d'accueil familial de jour.

La structure du Gros-de-Vaud et environs est gérée par l'association EFAGE sur mandat des communes affiliées et du SPJ. Elle compte 100 accueillantes agréées qui offrent 500 places réparties sur l'ensemble des communes du réseau.

Trois coordinatrices, Mesdames M. Caduff, M. Fitzé et S. Penseyres, effectuent les enquêtes auprès des familles qui sollicitent une autorisation d'accueil, gèrent les placements et assurent leur suivi, garantissant ainsi une bonne qualité d'accueil dans le réseau.

L'accueillante en milieu familial est au bénéfice d'une formation et d'une autorisation qui lui permet d'accueillir des enfants à son domicile. Elle est au bénéfice d'un contrat de travail et d'une couverture sociale. Elle perçoit un salaire proportionnel au nombre d'heures d'accueil.

Nous avons la chance d'avoir déjà deux accueillantes à Rueyres, mais la structure, ne pouvant pas répondre à toutes les demandes, **cherche des candidates dans nos villages.**

Vous désirez devenir accueillante en milieu familial ? Merci de prendre contact avec les coordinatrices du réseau qui vous renseigneront sur la marche à suivre.

Accueil familial de jour

Structure de coordination

Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants

EFAJE – Gros-de-Vaud et environs

Rondze-Mulets 1

1040 Echallens

021 881 53 02

**[www.petitsjobs.ch](http://www.petitsjobs.ch)**

Un gymnasien de Burier a mis au point, dans le cadre de son travail de diplôme, un site internet gratuit et sans inscription de mise en relation entre des jeunes (14 à 23 ans) qui proposent des « petits jobs » rémunérés à des personnes qui en auraient besoin. Il suffit d'un « clic » pour trouver un(e) jeune de votre région qui offre une aide dont vous pourriez avoir besoin. Quant aux jeunes : inscrivez-vous si vous avez envie de proposer des petits jobs dans votre région. Ce site est une belle initiative, il mérite d'être soutenu et encouragé.

### **Tables d'hôtes « Au petit Bichon »**



Vous n'aimez pas manger seul(e) ? Un repas à plusieurs a bien plus de saveur ! Venez partager un repas convivial et faire de nouvelles connaissances chez Mme Janine Derendinger.

**Dates/horaires** : les mercredis une fois par mois, prochain repas le 14 décembre.

Les dates pour le premier trimestre 2012 seront consultables dès le mois de décembre au panneau d'affichage à côté du bâtiment administratif communal.

**Lieu** : Rte de la Pâle 6 à Rueyres

**Participation** : Fr. 15.- / repas.

**Renseignements** :

079 702 12 33, Mme Janine Derendinger.

**Inscriptions** : s'inscrire jusqu'au lundi qui précède le repas avant 12h00.

Une autre table d'hôtes vous accueille les vendredis une fois par mois à Fey chez Mme Françoise Carnal, tél. 079 441 30 39. Prochaine date : 16.12.2011.

## **Écoles**

D'importants changements sont à venir ces prochaines années dans le domaine de l'école:

La fusion des deux établissements scolaires de Bercher-Pailly et du Plateau du Jorat est prévue au niveau pédagogique en 2012, la directrice, Madame M. Pierret, fonctionnant déjà sur les deux établissements.

La construction d'une salle de gymnastique à Bercher est à l'étude avec pour objectif une ouverture pour la rentrée 2013. À ce sujet, une commission est au travail depuis début septembre 2011.

L'agrandissement du collège des Sept-Fontaines à Bercher est prévu en principe pour la rentrée 2015, afin d'accueillir les classes VSB suite au projet de réorganisation scolaire de la région d'Echallens approuvée par le Conseil d'Etat en mai 2011.

Un autre changement important aura lieu dès le 11.12.2011 avec le nouvel horaire de CarPostal, sur lequel les horaires scolaires devront se calquer.

Les élèves qui se rendent à Echallens au collège des Trois-Sapins ne pourront plus rentrer manger à midi à la maison. Paradoxalement ils

commenceront et finiront leur journée plus tard ce qui ne rendra pas facilement compatibles les horaires scolaires et les activités extrascolaires.

Le comité directeur de l'arrondissement scolaire d'Echallens est en train de mettre au point des solutions pour que les enfants puissent manger un repas chaud à midi au Collège des Trois Sapins, tout d'abord une solution provisoire, puis un réfectoire, dont l'ouverture est prévue au printemps 2012, dans le hall de l'aula, ceci sous réserve d'approbation du projet par le Conseil Communal d'Echallens.

## **Accueil parascolaire**

Un groupe de parents de l'APEBE (association des parents d'élèves de Bercher et environs) a mené cet été une enquête sur les besoins des parents de l'établissement concernant l'accueil parascolaire. Cette enquête a reçu un bon accueil et les résultats ont montré de manière très claire que les besoins en la matière sont importants. La mise au point de l'accueil parascolaire, prévue par HarmoS, est une des priorités des ces années à venir.

Véronique Laurent Zeller

## **Registre des chiens**

À la demande du Service Cantonal des Affaires Vétérinaires (SCAV) et en conformité avec la loi cantonale sur les chiens, l'administration communale est chargée d'établir et de tenir à jour un registre communal des chiens.

Ce dernier permettra de connaître de façon exhaustive la population canine de chaque commune.

Il rassemblera également toutes les données relatives aux propriétaires de chiens et constituera par conséquent un moyen utile aux autorités cantonales (SCAV) pour le contrôle de l'application de la loi sur les chiens.

Le formulaire d'inscription de chaque chien parviendra aux différents propriétaires en même temps que le bordereau d'impôt sur les chiens.

### **Sapins de Noël**



Comme chaque année, la commune mettra en vente des sapins de Noël le samedi 17 décembre 2011.

À la différence des années précédentes, ce seront des sapins de culture Nordmann qui vous seront proposés.

Nous sommes convaincus que leur aspect plus vert et l'épaisseur de leurs branchages ainsi que leur plus grande longévité sauront vous satisfaire, malgré un prix d'achat légèrement plus élevé.

### **Vente de bois**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 entrera en vigueur la nouvelle Convention passée entre la commune de Rueyres et le Triage du Sauteruz pour l'exploitation des forêts communales.

Les mises de bois long sur pied seront effectuées comme de coutume, à savoir par un marché entre la commune et les acheteurs intéressés.

Pour le bois de feu façonné, par contre, le marché sera à l'avenir organisé par le garde forestier du Triage, Monsieur Michel FELIX.

Les personnes intéressées pourront adresser leur commande directement à Monsieur FELIX, au numéro 079 449 52 09.

Le prix de base du stère sera le même, mais majoré d'une TVA de 8%.

### **Déchets**

L'organisation actuelle de notre déchetterie permet d'ores et déjà un tri avancé des différents déchets et nous vous remercions pour l'application dont vous faites preuve.

Deux points méritent pourtant quelques précisions :

- le recyclage du *papier* permet la production de papier de qualité, pour autant qu'aucun *déchet cartonné* ne soit mêlé aux vieux papiers.

Évitez donc de mélanger les « polluants cartonnés » aux papiers, en particulier les cabas en papier, qui sont en fait constitués de carton très fin.

- du côté des incinérables déposés dans les containers sur la place du Battoir, il est surprenant d'apprendre qu'ils contiennent jusqu'à 30% de *déchets verts*.

Cela a pour effet d'augmenter dans la même proportion le poids total des déchets, et par conséquent leur coût de prise en charge.

De tels déchets devraient pouvoir être exclus de nos poubelles, à fortiori dans une agglomération villageoise telle que la nôtre. La commune va se pencher prochainement sur des solutions alternatives à vous proposer.

En conclusion, le tri sélectif de nos déchets est indispensable mais essayer de réduire la masse des déchets à la source est la meilleure solution qui préserve l'environnement et économise le plus de matière première.

Au final, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas et qui ne devra par conséquent jamais être traité !

Plus d'infos sur la gestion des déchets :

[www.cosedec.ch](http://www.cosedec.ch)

Marcel Pradervand

## Recycler le verre, c'est utile

En 2009, la Suisse a consommé 350'000 tonnes de verre neuf.

- 93% du verre usagé ont été collectés
- 7% ont été mis dans les ordures ménagères et sont définitivement perdus

Sur les 93% du verre collecté, soit 325'000 tonnes :

- 70% ont été triés selon les couleurs
- 28,5% mélangés
- 1,5% recyclé en bouteilles entières

Le verre ainsi recyclé peut être directement utilisé pour la production de nouvelles bouteilles (95'000 tonnes à la verrerie Vetropack de St-Prex) ou transformé en matériaux isolants (verre cellulaire) pour la construction des bâtiments

Le reste du verre collecté est exporté dans les verreries à l'étranger.

*« le verre n'a pas sa place dans le sac poubelle ! »*

Dans le circuit du recyclage, les tessons sont transformés en nouvelles bouteilles ou autres produits à haute valeur, tandis qu'avec l'élimination via les déchets, ils atterrissent, après incinération, dans les décharges.

## SDIS Gros-de-Vaud

Il n'y aura plus de « pompiers de village » à Rueyres !

En effet, le nouveau SDIS Gros-de-Vaud sera opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette nouvelle organisation va regrouper les services du feu de 21 communes autour des 2 détachements de premiers secours (DPS) que seront Echallens et Bercher (ils fonctionnent déjà en tant que DPS actuellement)

D'autre part, 6 détachements d'appuis (DAP) seront créés, soit : Essertines-sur-Yverdon,

Etagnières, Goumoëns, Poliet-Pittet, Bercher et Echallens. Les DAP interviendront sur l'ensemble du périmètre du SDIS pour appuyer les DPS ou suppléer ceux-ci pour certains types d'interventions (inondations, sauvetage ascenseur, etc.)

En ce qui concerne les sapeurs pompiers de notre commune, nous seront intégrés au DAP de Bercher. Comme nous collaborons déjà depuis longtemps avec Bercher et Fey, je suis certain que l'intégration sera réussie !

J'en profite également pour remercier vivement (c'est le commandant du feu qui vous parle) tous les sapeurs pompiers de notre village qui se sont successivement dévoués et investis (depuis 1919) pour la sécurité de notre commune et je suis particulièrement heureux de constater que pratiquement tout l'effectif actuel va rejoindre les rangs du nouveau SDIS (à part quelques retraites annoncées et la nomination de Jean-Luc Baehler au sein de l'état-major en tant que responsable ARI, félicitations !).

Un grand merci pour la confiance ainsi témoignée !

## Diagnostic amiante des bâtiments

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011, un propriétaire qui entreprend des travaux de transformation ou de démolition soumis à autorisation sur un immeuble construit avant 1991, doit procéder à un diagnostic amiante du bâtiment et, le cas échéant, définir les travaux d'assainissement nécessaires.

Ce diagnostic devra être effectué par une entreprise reconnue par la SUVA, selon un cahier des charges de l'Association suisse des consultants amiante (ASCA) et les directives d'exécution de la loi. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.vd.ch/amiante](http://www.vd.ch/amiante)

Si la présence d'amiante est avérée, un descriptif des travaux d'assainissement doit être joint à la demande de permis.

Cette obligation s'applique à tous les bâtiments, quelle que soit leur utilisation (habitation, industrie, agricole, etc.)

Je vous souhaite un très bon hiver à toutes et tous.

Valéry Jordan

### Site internet

Vous pouvez dès maintenant accéder au site internet de la commune, à l'adresse suivante :

[www.rueyres.ch](http://www.rueyres.ch)

Toutes vos remarques, suggestions, etc. sont les bienvenues, que ce soit par courrier postal, par oral ou encore par courriel à l'adresse :

[commune.rueyres.vaud@bluewin.ch](mailto:commune.rueyres.vaud@bluewin.ch)

Un grand merci à M. Olivier Bourgeois et à la société Fastnet pour leur précieuse aide à l'élaboration de ce site !

### Remerciements

La Municipalité remercie les personnes qui entretiennent

- les places
- le cimetière
- l'église
- l'administration communale
- le collège
- le casino
- le refuge
- la station de relevage
- les fontaines
- l'horloge

Merci aussi aux personnes qui s'occupent

- de la bourse
- de l'administration communale
- du contrôle des habitants
- de déblayer la neige
- d'arroser les fleurs.

Merci à Lionel Zeller, photographe attitré de la Municipalité et à Eric Jordan pour son aide fort appréciée.

Et finalement, un grand merci aux anciens municipaux qui ont permis, par leur disponibilité et leur patience, un passage de témoin en douceur.

La Municipalité

## AGENDA

### 2011

#### *Décembre*

- 17 *Marché de Noël et vente de sapins au Casino.*  
24 *Vacances scolaires jusqu'au 09 janvier 2012.*  
31 *Nouvel-An organisé par la Jeunesse au Casino.*

### 2012

#### *Février*

- 25 *Vacances scolaires jusqu'au 05 mars.*

#### *Mars*

- 22 au 24 *Soirées du Chœur mixte « la Voix des Chênes » à Fey.*

#### *Avril*

- 06 *Vacances scolaires jusqu'au 23 avril.*

## **Etat civil de Rueyres**

**Arrivées**      18.07.2011      M. Jean-David Thomas, domicilié à la route du Battoir 12  
01.08.2011      Mme Anne Chantal Vadillo, domiciliée au chemin des Pallins 6  
01.10.2011      M. Christophe Rouiller, domicilié à la route du Battoir 8

**Cordiale bienvenue dans notre commune !**

**Départs**      27.05.2011      Mme Lucie Nyffenegger, pour Morrens  
31.05.2011      Mme Tania Barradas Pinto, pour Yverdon-les-Bains  
01.06.2011      M. Antonio Miguel Pereira Da Cunha, Mme Patricia Cristina Da Silva et  
leur fille Iris Da Silva Cunha, pour Payerne  
31.07.2011      M. Ruben Joel Da Silva, pour Yverdon-les-Bains  
01.09.2011      Mme Cindy Lee Foster, pour Oppens  
01.09.2011      M. Martin Pitton, pour Oppens  
30.09.2011      Mme Amandine Béguelin, pour Prahins  
30.09.2011      M. Evann Pradervand, pour Prahins

**Plein de bonheur dans leur nouvelle demeure !**

**Mariage**      09.09.2011      Anne Chantal et Thomas Vadillo

**Toutes nos félicitations !**

**Naissance**      22.06.2011      Timéo, fils de Laurianne Torrent et de Rémy Lecoultre

**Recevez tous nos voeux de bonheur avec votre petit bout de chou !**

***La Municipalité vous souhaite à toutes et tous  
de très belles fêtes de fin d'année !***

